

LASDEL

**Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques
sociales et le développement local**

BP 12901, Niamey, Niger – tél. (227) 20 72 37 80

BP 1383, Parakou, Bénin – tél. (229) 23 10 10 50

Observatoire de la décentralisation au Niger

(enquêtes de suivi 2004-2005)

Les communes du canton de Birnin Lallé (an 2)

Abdoulaye Mohamadou

assistant de recherche : Mahaman Moha

Etudes et Travaux n° 56

Financement : Coopération suisse

mai 06

Table des matières

Introduction. Birnin Lallé : un canton, deux groupements, cinq communes	2
1. Le choix des conseillers	3
Le profil du candidat	3
Le zonage	3
Le statut social des candidats.....	4
L'organisation des primaires	4
2. La campagne électorale	5
Les responsables nationaux des partis	5
Les chefs traditionnels.....	5
Les ressortissants	5
3. Les thèmes de campagne entre enjeux nationaux et locaux	8
4. Le fonctionnement des communes	9
La commune rurale d'Azagor.....	9
La commune rurale de Birnin Lallé.....	11
La commune urbaine de Dakoro	13
La commune rurale de Korahane.....	15
La commune de Roubou.....	18
Conclusion.....	22

Introduction. Birnin Lallé : un canton, deux groupements, cinq communes

Dans le rapport de l'enquête de référence (2002), nous avons tenté de décrire la configuration politique du canton de Birnin Lallé, d'identifier les enjeux sociaux et économiques et les logiques qui fondent les dynamiques sociales observées. Le processus de décentralisation en cours apparaissait comme révélateur des luttes de positionnement entre les différents acteurs (chefferies, Etat local, groupes socio-linguistiques, leaders politiques locaux et ressortissants, etc.). Les chefs coutumiers et les députés ont joué un rôle important dans le découpage du canton avec comme enjeux majeurs le contrôle des territoires et des populations. Il faut dire que la mobilité de la population, aussi bien sédentaire que nomade, dans une zone fortement disputée par les agriculteurs et les éleveurs, a toujours été un problème pour les différentes chefferies. Les changements de tutelle administrative sont fréquents, ce qui provoque des tensions entre les chefs coutumiers.

Le canton de Birnin Lallé a été subdivisé en 5 communes : la commune urbaine de Dakoro, centre administratif et commercial ; la commune rurale de Birnin Lallé, commune par excellence du canton ; la commune rurale de Korahane, convoitée par la chefferie de canton et le chef de groupement peul Serkin Rafi ; la commune rurale d'Azagor sous le contrôle des Touareg Kel Gress ; et la commune rurale de Roumbou 1 dont la création est l'œuvre d'un député ressortissant de ce village, qui voulait soustraire son secteur à l'influence de Birnin Lallé et d'Azagor. Roumbou 1 fait partie de ce qu'on appelle les « communes des députés » et réhabilite un lignage aristocratique touareg Kel Gress Toyamana dépendant autrefois du canton du Gobir Est, supprimé depuis.

Ce découpage est le résultat des discussions et négociations entre le Haut Commissariat à la Réforme Administrative et à la Décentralisation (HCRAD) et les chefferies locales d'une part, les arbitrages du gouvernement et de l'Assemblée Nationale, d'autre part.

Il est diversement apprécié selon les acteurs. S'il satisfait toutes les chefferies, qui ont tiré leur épingle du jeu, il est contesté par les ressortissants de certains secteurs, qui se considèrent comme marginalisés, mais aussi par les « techniciens » qui jugent que la viabilité économique des futures communes n'est pas certaine.

Cette étude a pour objectif de comprendre ce qui s'est passé de la veille des élections locales à la fin du premier exercice communal. Nous nous intéresserons au processus électoral et au fonctionnement des conseils communaux. La collecte des données a été réalisée à trois moments : (a) la période électorale de juillet 2004 ; (b) une fois les conseils communaux mis en place ; (c) à la fin du premier exercice communal.

1. Le choix des conseillers

Après la création des communes et le choix de leurs chefs lieux, le gouvernement, après maints reports a décidé de l'organisation des élections locales pour le 24 juillet 2004. Les partis politiques sont les plus concernés par ces élections dans la mesure où ce sont des listes proposées par les partis ou des indépendants qui vont se lancer dans la conquête de la gestion des communes. Plusieurs stratégies ont été mises en œuvre pour disposer de la meilleure liste possible. Cela va du profil du candidat à sa représentativité.

Le profil du candidat

Certains partis ont dressé une liste de critères que doit remplir le bon candidat. C'est le cas du PNDS qui a envoyé une note dans ce sens à ses représentations locales. Le choix du candidat doit tenir compte des critères suivants :

- sa crédibilité,
- son honorabilité
- sa popularité
- son engagement
- ses ressources (fonds électoraux et de campagne)
- sa capacité de communication
- sa base électorale (potentiel réel)
- sa sociabilité
- sa disponibilité
- sa complémentarité avec son suppléant
- les critères spécifiques à son environnement (envergure des candidats alliés et ceux de la majorité, poids démographique du village ou du quartier).

Le zonage

En dehors des qualités propres des candidats, les grands partis ont mis l'accent sur la répartition géographique sur l'espace communal.

L. du RSD :

« Nous regroupons de 4 à 8 villages pour désigner les candidats titulaires et les suppléants. On désignera les élus en fonction du nombre de voix obtenues par chacun dans son secteur ».

La commune urbaine de Dakoro par exemple a été subdivisée en quatre secteurs avec pour chacun un nombre donné de candidats au prorata de son poids démographique et de sa diversité socio-linguistique.

Les 12 candidats ont été repartis de la manière suivante :

Dakoro centre 21 villages : 5 candidats

Dakoro périphérie : 13 villages : 1 candidat

Dan Mata : 11 villages : 1 conseiller

Intuila : 16 villages : 2 conseillers

Femmes : 2 candidates

Les militants de chaque zone donnent les noms des candidats. Nous avons opté pour le consensus.

Le statut social des candidats

Tous les partis ont inscrit sur leurs listes des membres des chefferies locales. A Birnin Lallé, le MNSD et le RSD ont présenté chacun sur sa liste un frère du chef de canton. A Roumbou, le MNSD et le PNDS ont présenté deux frères membres de l'aristocratie villageoise. A Dakoro, le PUND Salama a présenté sur sa liste un frère d'un chef de tribu. A Korahane, le MNSD a présenté le petit fils du premier chef de village de Korahane et la fille du chef de village de Dan Binta. A Azagor, le MNSD et le RDP ont chacun présenté un frère du chef de groupement.

L'organisation des primaires

Dans la commune de Dakoro, le MNSD a organisé des primaires dans certains secteurs pour départager les candidats à la candidature. Cela a permis de mesurer la représentativité des candidats auprès de leur électorat. L'organisation des primaires est une innovation dans les pratiques politiques. Très souvent, c'est par consensus ou par imposition par les hautes sphères du parti que les candidats sont désignés.

2. La campagne électorale

Plusieurs acteurs participent à l'organisation, au financement, à l'animation de la campagne électorale et au déroulement du scrutin. Les militants et sympathisants du parti sont mobilisés pour apporter chacun sa contribution pour la victoire.

Les responsables nationaux des partis

Trois présidents de partis (MNSD Nassara, RSD Gaskiya, PNA Alouma) sont venus à Dakoro pour ouvrir la campagne ou donner un coup de pouce. Le secrétaire d'Etat à la Désertification, membre du PUND Salama, a également fait le déplacement et a battu campagne. L'intérêt des responsables politiques nationaux peut s'expliquer par le nombre de communes du département et le poids électoral de Dakoro dans la région de Maradi. Il y a aussi le fait que les présidents de deux partis (RSD et PNA) sont originaires de ce département.

Les chefs traditionnels

Les chefs traditionnels agissent dans l'ombre mais ils sont présents dans la campagne électorale. Dans les communes de Korahane, de Birnin Lallé et d'Azagor, leur implication paraît naturelle et évidente.

A Korahane, le jeune frère du chef de canton est président d'un parti (RSD) et l'un de ses fils est candidat. Comment peut-il être neutre dans ces conditions ?

A Azagor, le frère du chef de groupement est président de la sous-section du MNSD.

A Birnin Lallé, le maire élu est le Marafa (notable) de la cour du chef de canton. Il est clair qu'il a bénéficié du soutien du chef de canton pendant la campagne.

Les chefferies locales exercent une influence certaine sur les conseils municipaux. Ainsi, selon une autorité locale, l'élection du représentant du Département au Conseil économique, social et culturel (CESOC) n'a été obtenue que grâce à l'intervention des chefs traditionnels. Après avoir eux-mêmes boudé le choix du préfet, ils se sont ravisés à la demande des structures nationales. Ils ont alors invité « leurs conseillers » à voter pour le candidat proposé par le MNSD.

Les ressortissants

La plupart des partis fonctionnent avec le soutien des cadres ressortissants qui épaulent les structures locales. Dans certaines communes, ces ressortissants jouent un rôle important par les financements qu'ils apportent ou le capital social local qu'ils peuvent mobiliser. Nous n'évoquerons que ceux dont l'action est visible dans les différentes communes.

Dans la commune de Dakoro, la campagne électorale a été supervisée et financée par un haut responsable des douanes qui dirigeait à l'époque le bureau régional des douanes de Maradi. A l'occasion de la campagne, il s'est installé à Dakoro. Le parti s'est déchargé du financement de la campagne électorale qui est pris en charge par ce cadre ressortissant qui a été placé à un poste de rente. Cette pratique qui consiste à faire financer les partis par les

cadres en particulier les douaniers et les cadres centraux est très courante. Ces derniers en profitent aussi pour se construire des légitimités au niveau local.

Les responsables des autres partis de Dakoro ont accusé l'officier des douanes d'acheter les voix en proposant d'importantes sommes d'argent à leurs militants.

Dans le cadre des élections législatives, il a fait « élire » ou « désigner » son épouse comme députée, ce qui n'a pas manqué de mécontenter le second candidat du parti qui estimait avoir collecté plus de voix.

Dans la commune de Birnin Lallé, un opérateur économique basé à Niamey a prêté main forte à la section locale du MNSD. Il a été par la suite nommé Chargé de mission à la Présidence de la République, ce qui démontre son rôle dans les affaires politiques locales.

A Azagor, c'est un ancien député, résidant à Dakoro, qui s'est investi dans la campagne. Il a beaucoup transhumé et, à la veille des élections locales, il a rejoint le MNSD. Il a été « négocié » selon la terminologie locale par le ministre de l'intérieur de l'époque dont il fut collègue et ami dans les sociétés minières d'Arlit.

Il a une forte légitimité au niveau local comme en témoignent les propos du maire adjoint d'Azagor :

« M.I, c'est lui le MNSD d'Azagor. Toutes les réussites du MNSD à Azagor, c'est l'œuvre de M.I. Aux élections municipales il a eu seul 7 conseillers sur les 14 de la commune d'Azagor. Il est très ouvert envers les militants. Il les aide. Si tu demandes son véhicule, il ne refuse pas, c'est ça la politique. Si tu viens à Dakoro, tu descends chez lui, tu manges à ta faim etc.. Le seul problème il est le seul intellectuel, il n'y a pas assez des gens qui puissent l'aider ».

La commune d'Azagor a vu également, l'arrivée d'un membre du gouvernement venu faire la campagne pour son parti, le PUND Salama. Le faible résultat obtenu indique qu'il n'a pas une forte assise.

A Roumbou1, c'est un député du PNDS dans l'ancienne législature qui a donné un coup de pouce. Il a été à l'origine de la création de la commune. Il appartient à la chefferie villageoise, ce qui lui assure le soutien d'une bonne partie de l'électorat au sein de la communauté touareg de la commune. Son parti a gagné les élections municipales mais il n'a pas été réélu aux élections législatives. Il a quitté le PNDS pour adhérer au MNSD. D'après ses proches, il estime avoir été victime d'injustice. Son départ du PNDS aura-t-il une influence sur le fonctionnement du conseil municipal ?

Les responsables politiques nationaux, les ressortissants, les chefs traditionnels et les leaders locaux des partis politiques sont les grands acteurs de la campagne électorale. Mais il y a aussi les « ouvriers » de la campagne, notamment les femmes et les jeunes. Les femmes sont actives dans la campagne de proximité (le porte à porte) et dans l'organisation et l'animation des meetings. C'est surtout dans la commune de Dakoro qu'elles ont été présentes dans la campagne.

Les jeunes sont sollicités pour l'animation de la campagne au niveau des sièges de partis et des hangars dans les quartiers, mais ils sont surtout mobilisés le jour du scrutin

comme délégués des partis. Parmi ces jeunes, il y a une forte proportion de diplômés sans emploi qui espèrent se faire recruter par leurs partis une fois au pouvoir. Au niveau local, les postes d'agents communautaires de santé ou de volontaires de l'éducation sont devenus des débouchés pour les jeunes diplômés et de-scolarisés.

On peut ajouter à cette liste les gros commerçants de la commune de Dakoro. Malgré leurs affinités connues avec certains partis, ils financent tous les grands partis. Il s'agit pour eux de ne pas prendre trop de risques.

3. Les thèmes de campagne entre enjeux nationaux et locaux

La campagne électorale est l'un des rares moments où les partis politiques sont visibles. Les sièges des partis deviennent les centres d'animation politique. Ils sont repeints aux couleurs des partis. Des fanions sont placés sur les devantures des sièges, sur les principales artères de la ville, sur les véhicules des militants, sur les domiciles. Chacun veut décliner son appartenance politique. C'est aussi un moyen de propagande, une compétition pour frapper les esprits des électeurs.

Un des moyens utilisés dans les campagnes, ce sont les images, en particulier, celles du président du parti. Dans le cadre des élections locales, les candidats fortunés ont utilisé les photos comme moyen de propagande.

En termes de thèmes de campagne, on peut distinguer les thèmes centrés sur les enjeux nationaux et les thèmes liés aux préoccupations locales.

Les leaders politiques nationaux venus à Dakoro ont tenu deux types de discours. Ceux de la mouvance présidentielle ont défendu le bilan du régime, les réalisations du programme spécial du président, le paiement des salaires, etc. Les leaders du MNSD ont fait la promesse du bitumage du tronçon Maradi-Dakoro, de la réhabilitation du faisceau hertzien et de la mise sur satellite du réseau télévisuel.

Quant aux leaders de l'opposition, ils ont axé leurs interventions sur la corruption, la mauvaise gestion du pays, etc. Le RSD, qui à l'époque n'était ni dans l'un ni dans l'autre camp a fait sa campagne sur la dénonciation de la mauvaise gestion du pays. Il se présentait comme un parti de jeunes et de femmes et se plaignait d'être utilisé par les deux autres dans leur propagande.

Au niveau local, les enjeux varient d'une commune à une autre. Il y a des communes disputées comme celle de Korhane où la compétition politique se fait sur fond de rivalités entre agriculteurs et éleveurs, entre chefferie villageoise hausa et groupement peul.

Dans les communes de Birnin Lallé et d'Azagor, les partis proches des chefferies ont fait campagne sur le respect des choix des chefs. Les autres partis tiennent des discours sur la nécessité de changement tout en insistant sur la séparation du pouvoir coutumier et du pouvoir communal.

Dans la commune urbaine de Dakoro, la campagne était axée sur l'opportunité que constitue la décentralisation en vue de développer la commune. Les partis de la mouvance présidentielle reprennent les discours des leaders nationaux sur les réalisations du régime alors que les partis de l'opposition insistent sur la mauvaise gestion du pays.

A Roubou, les deux grands partis de la commune sont contrôlés par l'aristocratie villageoise. C'est après les élections que des lignes de fracture sont apparues entre les deux communautés de la commune, les agro-pasteurs touaregs et les agriculteurs hausa.

4. Le fonctionnement des communes

Dans cette partie, nous allons nous intéresser au fonctionnement des communes depuis leur installation en nous focalisant sur la composition des conseils municipaux, les relations entre ces derniers et les autres acteurs, les réalisations et contraintes des communes.

La commune rurale d'Azagor

La commune rurale d'Azagor correspond au groupement Kel Gress. Son territoire s'étend sur une portion de la vallée de la Tarka au nord de la ville de Dakoro. La commune est peuplée principalement d'agro-pasteurs touaregs.

Les résultats des élections montrent une forte domination du MNSD dans la commune. L'alliance entre chefferie de groupement et ressortissants et l'homogénéité sociale expliquerait cette situation.

MNSD = 7

RDP = 1

PNDS = 1

PUND = 1

CDS = 1

Une petite chambre dans une aile de la résidence du chef de groupement sert de bureau à la commune. Le mobilier reçu n'a pas encore été installé. La non disponibilité du banco au niveau du chef lieu a empêché selon le premier adjoint au maire la construction du siège de la commune

Selon ce dernier et le chef de groupement, la commune est confrontée à plusieurs contraintes :

- La non maîtrise par les conseillers de leurs rôles, 70% ne savent pas pourquoi ils ont été élus, ils ne comprennent pas leurs missions
- Le contexte particulier de l'année 2005 avec la sécheresse et la famine ont handicapé la collecte de la taxe municipale
- La commune ne dispose d'aucun marché
- Le maire ne réside pas au niveau du chef lieu, ce qui constitue un problème pour le fonctionnement quotidien de la commune
- Les chefs de cantons refusent de laisser les villages se rattacher aux communes proches d'eux

Pour toutes ces raisons, estiment-ils, l'Etat ne doit pas abandonner les communes pastorales, parce qu'elles ont de faibles moyens.

Le chef de groupement est également très préoccupé par la question des limites. Pour lui, l'Etat devrait commencer par déterminer les limites. C'est qu'il exprime par les propos

suivants :« *Azouzour n'tikifaye ya azaraye* », en tamacheq, cela veut dire « chercher la mousse avant de traire », en français mettre la charrue avant les bœufs.

Les recettes sont constituées pour l'essentiel de la taxe municipale, de la taxe sur les charrettes, de la taxe sur les puits, des patentes, etc.

La commune n'a réalisé aucun investissement et n'a pas de personnel. L'état civil fonctionne grâce à un lettré du village à qui le conseil a demandé de s'en occuper.

Néanmoins, la commune dispose d'un certain nombre d'atouts, dont, entre autres, le dynamisme du chef de groupement mais aussi de l'association Anmoudhal animée par des ressortissants du groupement. Cette association fait partie du collectif CAPONG qui regroupe des associations pastorales du département de Dakoro. En 2005, pour faire face aux effets de la famine et du déficit fourrager, le collectif Capong a pu mobiliser 85 millions au profit des populations du département.

Un certain nombre de projet appuient aussi la commune notamment le Programme d'actions communautaires (PAC) et le Projet d'appui à l'élevage de proximité (PROXEL).

Tableau1 : liste des conseillers de la commune rurale d'Azagor

Nom prénom	Parti politique	Provenance	Résidence	Niveau d'étude	Profession	Observations
Abdoulaye Marafa	MNSD	Azagor	Azagor	collège	éleveur	vice maire
Djackou Djadda A.	MNSD	Bangana	Bangana	collège	éleveur	maire
Efferet Batchiri	MNSD	Azagor	Azagor	cllettré	éleveur	
El.Moctar Icha ¹	MNSD	Mailafia	Dakoro	cup.	ingénieur géologue	
Karami Jaki	MNSD	Sadakai	Sadakai	illettré	cultivateur	
Mahamadou Idi	MNSD	In Sara	Insara	illettré	cultivateur	
Mme Tani Alkali	MNSD	Maiwassa	Maiwassa	illettrée	menagère	
Amane Issaka	CDS	Na Allah	Na Allah	collège	cultivateur, petit commerçant	
Douka Tarchi	PNSD	Bangana	Bangana	illettré	agro-éleveur	
Algabid Mouloul ²	RDP	Azagor	Azagor	illettré	éleveur	
Illa Mahamane	PUND	Zango dan Mata	Zango dan Mata	Illettré	cultivateur	

La plupart des conseillers de la commune d'Azagor sont éleveurs et agro-pasteurs. Cela s'expliquerait par la faible scolarisation dans ce secteur du département malgré

¹ Ancien président de l'UDPS Amana, ancien questeur à l'AN sous la 4^{ème} république

² Petit frère du chef Ahmad d'Azagor

l'implantation dès 1947-48 de la première école nomade. Les conseillers sont en grande partie ressortissants du groupement Kel Gress. Le maire ne réside pas au chef lieu de la commune, ce qui constitue un handicap pour le fonctionnement de la commune.

La commune rurale de Birnin Lallé

La commune rurale de Birnin Lallé est située au sud de la ville de Dakoro. Le chef lieu n'est qu'à une dizaine de Km sur la voie latéritique en direction de Maradi. La commune compte 43 villages et tribus avec 6.088 imposables.

Les élections ont donné les résultats suivants :

MNSD = 5

PNDS = 4

CDS = 3

RSD = 1

L'exécutif municipal est dirigé par une coalition MNSD-CDS. Le maire est enseignant à la retraite et notable de la cour du chef de canton avec le titre de Marafa.

Le siège de la commune est une bâtisse en semi-dur appartenant à K.A (le ressortissant dont nous avons parlé) et louée à 20.000F/mois.

Le conseil municipal a d'après le premier adjoint au maire opté pour une gestion de proximité :

« Nous avons regroupé tous les chefs de villages en présence du chef de canton pour les informer de la nouvelle donne et confirmer que désormais, la gestion est dans les mains des élus. On a demandé les points de vue des chefs de villages et leur principale préoccupation est la protection des champs contre les éleveurs ».

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont très fréquents dans cette partie sud de Dakoro que traverse les éleveurs nigériens quand ils remontent vers le nord ou quand ils redescendent.

Le conseil municipal a organisé des missions de sensibilisation et a chargé les chefs de villages de l'informer de l'arrivée des éleveurs sur le territoire municipal.

Le budget 2005 de la commune était de 21 millions environ. La taxe municipale a été recouvrée à hauteur de 70%.

La commune ne dispose que d'un seul petit marché qui rapporte environ 10.000F/semaine. L'ancien percepteur a été remplacé parce que jugé non performant.

Le conseil a créé une fourrière où sont parqués les animaux en errance. La taxe est de 1000F/j pour les gros ruminants et de 750F/j pour les petits ruminants.

La commune appuie le fonctionnement de la collectivité. Elle prend en charge le salaire d'un auxiliaire en service au district sanitaire de Dakoro.

Même si les relations sont bonnes avec la préfecture, il y a divergence entre les structures dans le cadre de la distribution gratuite des vivres destinés aux victimes de la famine de 2005.

Les relations avec le chef de canton sont excellentes, les conseillers lui rendent compte de leurs activités.

L'une des grandes contraintes de la commune, c'est la proximité de Dakoro avec ses pouvoirs administratifs et coutumiers :

« La proximité nous gêne. Certains administrés préfèrent venir à l'administration de Dakoro. Les gens n'ont pas compris l'enjeu de la décentralisation. Ils disent parlant de tel ou tel conseiller « Dan wané né » « c'est le fils d'un tel ». Les gens préfèrent aller à la préfecture ou chez le chef de canton. Ce dernier sous estime le conseil municipal. L'impôt est souvent versé directement au percepteur du département ou au représentant du chef de canton ».

Tableau 2 : liste des conseillers de la commune de Birnin Lallé

Nom Prénom	Parti politique	Provenance	Résidence	Niveau d'étude	Profession	Observation
Abdou Kollo	MNSD	Twariya	Niamey	Illettré	Opérateur économique	Chargé de mission à la Présidence de la République
Oumarou Kinta	MNSD	Dan Binta	Maradi	Secondaire	Enseignant	Maire
Madame Magrame Chérif	MNSD	Dakoro	Dakoro	Secondaire	Enseignante	Epouse du chef de canton ³
Abdou Abdou	MNSD					
Yacouba Labo	MNSD					
Abdou Hassane	CDS					
Amadou Dan Ai	CDS	Kamakaro	Tchintchiya	Secondaire	Enseignant	Directeur d'école
Mme Zeinabou Issaka	CDS					
Dillé Kankané	PNDS	Birnin Lallé	Dakoro	Secondaire	Enseignant	SG Section PNDS

³ Décédée lors d'un incendie, remplacée par sa suppléante Habsou Abdou

Adamou Kokari	PNDS	Kondala Nahanci	Kondala Nahanci	Collège (3 ^e)	Cultivateur	
Harouna Kassou	PNDS					
Mme Tchima Issa	PNDS					
Alassane Arzika	PNDS					

Les conseillers de Birnin Lallé viennent des principaux villages de la commune. On constate une forte minorité d'enseignants. Un grand nombre de conseillers MNSD sont des proches du chef de canton.

La commune urbaine de Dakoro

La commune urbaine de Dakoro est constituée de 84 villages et quartiers. Elle a une population d'environ 42.000 habitants avec 7244 ménages (3205 en zone urbaine et 3145 en zone rurale). La population imposable est de 17.334 personnes. Ces données sont affichées sur un tableau dans le bureau du maire. Les locaux d'un ancien projet de développement servent de siège au conseil municipal.

Le conseil communal compte 12 membres dont 2 femmes et 9 des 12 conseillers sont au chef lieu de la commune. C'est une coalition MNSD-PUND-CDS qui constitue l'exécutif municipal. Le conseil a mis en place trois commissions spécialisées : une commission Affaires financières, une commission Affaires générales et institutionnelles, une commission Développement rural et Environnement, une commission attribution des marchés. Mais ces commissions n'ont pas fonctionné au cours de l'année 2005.

Les résultats des élections indiquent que trois partis (MNSD, PNDS et RSD) se partagent l'électorat. L'exécutif municipal est composé d'une alliance MNSD-CDS-PUND.

MNSD = 5

PNDS = 3

PUND = 1

RSD = 3

CDS = 1

Le budget de la commune pour 2005 était de 45.715.700 F. Les prévisions des recettes se basent sur la taxe municipale, les taxes de marchés, les patentes, les fourrières, les frais de signature, etc.

La commune compte 4 marchés : Dakoro, Intuila, Gougou et Dan Mata (ouvert en fin d'année)

Selon le second adjoint au maire, il y a eu assainissement de la collecte des taxes. Le conseil « a mis la politique de côté ». Il y a eu des contrôles sur les marchés et de nouveaux percepteurs ont été recrutés.

Dans le cadre de l'exécution du budget 2005, un certain nombre de réalisations sont à mettre à l'actif du conseil communal : prise en charge des enseignants (transport et per-diem) pendant les examens, entretien de la pépinière dans le domaine de l'environnement, appui à la vaccination dans le domaine de la santé animale, achat de produits phytosanitaires dans le domaine agricole. Le conseil a élaboré des dossiers pour le déplacement et la réhabilitation de l'abattoir de Dakoro et la construction d'un abattoir à Intuila. Les requêtes ont été adressées au projet PAC.

La commune a hérité de 5 agents de l'ancien arrondissement : un agent d'état civil, un manoeuvre au jardin d'enfants, un pépiniériste et 2 agents au district sanitaire.

Les relations avec la chefferie cantonale et la préfecture sont plutôt bonnes. La collaboration est importante dans le domaine de la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Des missions de sensibilisation ont été organisées en direction des transhumants. Les forces de l'ordre ont été mobilisées dans certains secteurs sensibles de la commune. Aucun conflit n'a été enregistré en 2005, ce qui constitue un succès pour les autorités municipales.

Sur le territoire de la commune interviennent deux projets : le projet appui au secteur de l'élevage (PASEL) financé par la coopération suisse et le projet CARE-Danemark (cf rapport de référence).

Le conseil municipal ne s'est pas intéressé aux différents comités mis en place par les projets de développement.

Tableau 3 : liste des conseillers de la commune de Dakoro

Nom Prénom	Parti politique	Provenance	Résidence	Niveau d'étude	Profession	Observation
Mme Rabi Tawayé	MNSD	Dakoro	Dakoro	Illettré	Restauratrice	Présidente des femmes
Harouna Abdou	MNSD	Dakoro	Dakoro	Illettré	Commerçant	Frère de El Ada Bouzou ⁴
Dan Bouzou Fara	MNSD	IN Tuila	IN Tuila	Collège	Volontaire de l'éducation	
Abdou Ada	MNSD	Kardao	Kardao	Illettré	Petit commerçant	

⁴ Ancien Député National

Mohamed Tcholy	CDS	Dakoro	Dakoro	Secondaire	Enseignant	Retraité 2 ^{ème} adjoint
Abdourahmane Oumarou	PNDS	Dakoro	Dakoro	Illettré	Commerçant	
Idrissa Bahago	PNDS	Dakoro	Dakoro	Illettré	Chauffeur	Fils du chef de quartier Majema
Ibrahim Chitou	RSD	Dakoro	Dakoro	Primaire	Formateur au Centre de rééducation	Petit fils de Garandam, ancien chef de canton, SG section RSD
Salissou Doudou	RSD	Intuila	Dakoro	Primaire	cultivateur	
Mme Zali Ousmane	RSD	Dakoro	Dakoro	Illettrée	Vendeuse de Touo	Présidente des femmes RSD Dakoro
Effered Mouloul ⁵	PUND	Zangon Mouloul	Dakaoro	Technicien Elevage	Cabinet privé	Ancien Député, frère chef de tribu Kel Angoua 2
Ouseini Chipkao	MNSD	Dakoro	Dakoro	Université	Prof de CEG	Maire, fils du chef de quartier Chipkao

Le conseil municipal de Dakoro est constitué principalement de cadres, de membres de chefferies villageoises et de femmes leaders dans leurs partis.

La commune rurale de Korahane

La commune rurale de Korahane est située au nord ouest de la ville de Dakoro à une vingtaine de kilomètres à la lisière de la Tarka. La population est constituée de Hausa, de Peuls et de Touaregs. C'est une zone très disputée entre agriculteurs et éleveurs. Le village abrite la chefferie peul du Serkin Rafi et deux chefferies villageoises hausa. Le président du RSD Amadou Cheffou est de cette commune.

Aux élections locales, les deux partis (MNSD et RSD) qui se disputent la commune sur fond de rivalité ethnique et économique ont fait le même score. Le MNSD est dominé par les Hausa alors que le RSD recrute parmi les Peuls

⁵ Député National sous la 1^{ère} législature de la 3^{ème} République sous la liste ANDP Zaman Lahiya

C'est le conseiller du PUND Salama (un Touareg) qui a permis de départager, son parti étant lié à la mouvance au pouvoir, il a voté pour le candidat du MNSD. Les conseillers du RSD au nombre de 5 ont boycotté les élections malgré la médiation du préfet.

La commune compte 11 conseillers dont deux femmes et 4 seulement sont lettrés. Sur les 11 conseillers, 3 résident au chef lieu de la commune.

Le maire est un agent des Télécommunications qui a pris congé de la fonction publique. Il est le petit fils d'un ancien chef de village de Korahane. Le local qui abrite les bureaux de la mairie appartient à un ressortissant qui l'a gracieusement mis à disposition.

Le budget de la commune pour l'exercice 2005 était de 16.300.000 FCFA. Les prévisions se basent principalement sur la taxe municipale, les taxes de marchés et les amendes perçues sur les fourrières.

Pour évaluer et améliorer les taxes de marché, le maire a personnellement supervisé la collecte pendant 4 semaines. Les recettes qui étaient d'environ 8.000 FCFA avant l'installation de la commune ont grimpé à 30.000 FCFA. Par la suite, des percepteurs appartenant aux trois partis constituant le conseil municipal ont été recrutés.

Le niveau de recouvrement de la taxe municipale est satisfaisant mais il a fallu mobiliser les forces de l'ordre. A notre arrivée, une mission composée du fils du chef de canton, d'un représentant de la mairie et des agents des forces nationales d'intervention et de sécurité (FNIS) s'apprêtait pour aller collecter les impôts. « *Les gens de la campagne, il faut qu'on les menace* » disait le premier adjoint au maire. Selon lui, les éleveurs peuls n'ont pas payé les impôts sous prétexte qu'ils ne sont pas sur place, mais en réalité il s'agit d'un boycott de la gestion communale.

La commune n'a fait aucun investissement en 2005. Il n'y a pas non plus eu de recrutement de personnel.

Le maire a conduit des missions de sensibilisation pour prévenir les conflits entre agriculteurs et transhumants.

La mairie a connu des problèmes de gestion liés à un mauvais fonctionnement de l'exécutif et à une opposition active. Le premier adjoint au maire qui appartient au même parti que le maire a failli démissionner :

« J'ai failli démissionner parce qu'on ne me paye pas les indemnités. Les frais de session ne sont pas payés. Le maire prétend qu'il n'y a pas d'argent. Les conseillers RSD ont fait des motions de destitution parce que le maire gère la commune avec ses parents. Pour le destituer, ils m'ont proposé de prendre sa place ».

« Il ne consulte personne, il ne vit pas à Korahane, il ne vient que les mercredis pour prendre les recettes du marché. Au conseil, il n'écoute personne, veut imposer son point de vue. C'est ce qui explique que les gens ne l'écoutent plus aussi » MG

Tableau 4 : Liste des conseillers de la commune de Korahane

Nom Prénom	Parti politique	Provenance	Résidence	Niveau d'étude	Profession	Observation
Mme Hadiza Adamou	MNSD	Dan Binta	Golondi	BEPC	Ménagère	Vice maire ⁶ , fille du chef de village de Dan Binta
Tounaou Salaou	MNSD	Korahane	Korahane	Secondaire	Ingénieur des techniques Telecom	Maire ⁷ , départ volontaire,
Illa Maiguida	MNSD	Baouré	Baouré	Collège	Commerçant	
Sani Abdou	MNSD	Dan Binta	Dan Binta	Collège (3 ^{ème})	Petit commerçant	Parent chef de village, Militant associatif local (CARE),
Ibrahim El. Chama	MNSD	Douloukou Mai jémo	Douloukou Mai jémo	Illettré	Cultivateur	
Maazou Mahé	RSD	Korohane	Korohane	Secondaire	Instituteur adjoint	Candidat au poste de Maire, fils chef de groupement peul
Garba Issa	RSD	Fari Baki	Guidan Dadji Fari Baki	marabout	cultivateur	Militant associatif (Care)
Harouna Tanko	RSD	Garin Gado Salifou	Garin Gado Salifou	Illettré	Cultivateur	
Mme Sahia Souley ⁸	RSD	Korahane	Korahane	Illettrée	Ménagère	
Issa Baoubaoua	RSD	Intawayé	Intawayé	illettré	Petit commerçant	
Harouna Etas	PUND	Zangon Kouzourou	Zangon Kouzourou	Illettré	Eleveur	Militant associatif (Care)

⁶ Epouse du directeur d'école de Golondi

⁷ Famille du chef de village de Korohane : neveu du chef du village de Korahane II, président du bureau communal de MNSD.

⁸ Fille de l'ancien chef des bouchers de Korahane

Le conseil de Korahane se compose de membres des chefferies villageoises, de leaders associatifs et de petits commerçants.

La commune de Roumbou

La commune rurale de Roumbou fait partie de ce qu'on peut appeler les communes des députés. Le territoire qu'elle recouvre actuellement était disputé par les communes d'Azagor et de Birnin Lallé. Le député originaire de la commune a profité de la querelle entre les chefs coutumiers pour créer la commune mais cela fait plus les affaires du chef de canton puisque les villages de la commune restent rattachés au canton. Le premier adjoint au maire résume l'état des relations conflictuelles entre Roumbou et les deux chefferies.

« Avec les gens de Birn'n Lallé, c'est un problème de chefferie. C'est depuis nos grands parents que ce problème a commencé. Ils ont poussé les conseillers pour leur dire vous voyez ce sont les gens d'une seule famille qui vous dirigent pour que les gens se révoltent. Avec Azagor, depuis la création du CSI que le problème a commencé. Il ont fait une liste de chefs de villages qui ne veulent pas que le CSI soit créé à Sakabal. Quand le député Barka a appris, il a demandé aux chefs de villages de faire une demande et de signer pour déposer à Dakoro. Puis on est venu faire une enquête et on a compris que c'est du sabotage qu'ils veulent nous faire et à Sarki Issoufou aussi. Pour Sarki Issoufou ils veulent lui prendre certains de ses chefs de villages hausa. Ils n'ont pas voulu qu'on crée une commune à Roumbou, parce qu'ils n'ont pas de marché et tu vois déjà que la commune ne marche pas. »

La population est composée d'agro-pasteurs touaregs et d'agriculteurs hausa. L'emblème de la commune est incontestablement le marché de Sakabal, l'un des plus importants de la région.

La commune compte 22 villages.

Les élections locales ont donné le résultat suivant : 6 conseillers PNSD et 5 MNSD.

L'élection du maire et de son adjoint a donné lieu à une entente familiale. Le maire est du PNSD et son adjoint est son jeune frère du MNSD. Cette élection a donné lieu à plusieurs interprétations de la part des intéressés et de certains acteurs.

« J'ai assisté au conseil municipal en ma qualité de chef de village. Le maire est PNSD et le vice maire MNSD. Quand on devrait faire le vote le PNSD a 6 conseillers et MNSD a 5 conseillers. Le jour du vote le petit frère a voté pour le grand frère, et le grand frère aussi a voté pour le petit frère. On dirait qu'il y a eu entente préalable. Il y avait un « bagobiri » du PNSD qui devrait être élu adjoint, mais ils n'ont pas fait comme ça. Tout le monde n'a pas aimé ça. Chacun a trouvé anormal que deux frères même père même mère, surtout de la chefferie, soient l'un maire l'autre adjoint. Mais comme c'était un vote et que c'était passé devant le Préfet, ils ont accepté tout tant gardant ça dans le cœur, de temps à autre ils parlent de ça. Prochainement, c'est comme une leçon ils ne vont plus l'accepter. La commune de Roumbou compte 22 villages et qu'on prenne deux personnes d'un même village, d'une même ethnie (touareg), laisser les Hausa, ce n'est pas normal. Ce sont mes neveux, leur mère est ma cousine, mais ce qu'ils ont fait n'est pas normal. » I.C

« La commune a été installée en présence du Préfet de Dakoro, du greffier en chef, du CB et du chef de canton de Birni'n Lallé. Le conseil de la commune de Roumbou comprend : MNSD 5 conseillers ; PNDS 6 conseillers soit un total de 11 conseillers. 10 conseillers étaient présents le jour là. Un conseiller de Taraya était absent il avait laissé une procuration qui n'a pas été acceptée, parce que la date de sa signature ne correspondait pas à la date de son départ. Donc il y avait le jour là 5 conseillers MNSD et 5 conseillers du PNDS. Quant nous sommes partis aux élections j'ai déclaré : « je ne peux pas me présenter contre mon frère, ma mère ou mon père au poste de maire ». Mon parti n'était pas content, ils m'ont dit que je suis parti derrière mon frère. Ils m'ont demandé si je vais voter pour mon frère. J'ai répondu « oui !! tabat jan jefa ma wa na » Au moment du vote, au poste du maire, il y a eu deux candidats : pour le MNSD Boukari Allah de Sabarou et pour le PNDS Tsahirou Boubou de Sakabal. Après le vote et le dépouillement le PNDS a eu six (6) voix, le MNSD a eu trois (3) voix et il y avait un bulletin nul. Ainsi Tsahirou Boubou a été élu maire de la commune rurale de Roumbou.

Pour le poste de vice maire il y avait aussi deux candidats : pour le MNSD Yacoubou Boubou de Sakabal et pour PNDS Tanko Achi de Gomozo. Après le vote et le dépouillement le PNDS a eu 3 voix et le MNSD a eu 7 voix. Ainsi je suis élu vice maire. Longtemps après, ils m'ont accusé pour me dire que c'est moi qui ai donné le poste de maire à Tsahirou. Ils ont dit « mu gane kun game mu na kai, kaka maire wa, kané shi kow si yi mi shi ma taimaki diya'n uwa dai da uba dai ». (nous avons compris que vous vous êtes entendu, sinon comment le grand frère peut être le maire et le petit frère le vice maire ... des frères même père même mère.)

J'ai leur ai expliqué que moi, j'ai mon parti le MNSD depuis le parti Etat. Lui aussi, il était au MNSD il a quitté pour le Taraya à cause de Barka Tambari. Moi j'ai refusé de suivre parce que je me suis trop investi. Puis, je ne peux pas me présenter contre mon grand frère au poste de maire. » Y.V.M

Une maison appartenant à l'ancien député du PNDS sert de siège à la commune. La commune n'a pas de personnel et c'est le maire qui fait office de secrétaire lors des sessions du conseil.

Le budget de la commune pour l'exercice 2005 était de 23.094.000 FCFA. La commune dispose de deux marchés considérés comme la principale source de financement.

Il y a eu une réorganisation de la collecte des taxes sur les marchés. Tous les percepteurs ont été changés. Selon le maire, ils ne sont pas ressortissants de la commune

La taxe municipale a été récupérée à plus de 90%. Le chef de canton appuie le conseil dans le recouvrement. Un comité de perception composé du premier adjoint au maire et de 3 personnes désignées par le chef de canton sillonne la commune pour récupérer les impôts.

Le maire verse au comptable de l'Etat les recettes. Il n'y a pas eu d'investissements dans la commune.

Le service de l'état civil fonctionne grâce à un agent auxiliaire formé par l'ONG RIDD FITLA. Il fait office aussi de conseiller juridique. « *Quand quelqu'un vend un champ,*

c'est lui qui vient témoigner et il défend quelqu'un quand on lui fait un mauvais jugement » (le maire)

« Avec les chefs de villages, nous gérons les dégâts champêtres et les problèmes qui se posent au quotidien. La commune s'est attelée à faire de la prévention des conflits. Le chef de canton nous appuie pour la collecte des impôts. »

La volonté des chefs de peser dans les affaires communales est illustrée par les propos suivants d'un conseiller :

« Aujourd'hui, le chef de canton m'a appelé, pour me faire du bruit. Selon lui, je voudrais arracher le « asangam » (taxe de marché) à un de ses protégés. Je lui ai dit « Alah ya maka nassara » (qu'Allah t'accorde sa victoire), à Birni'n Lallé vous avez une commune, est ce qu'ils vous ont donné un marché ? à Korahane, Dakoro, il y a des communes, vous ont-ils donné des taxes de marché ? Ici ce qui fait qu'on vous en a donné, c'est par respect par courtoisie et par politique. Si quelqu'un vient vous dire que je vais vous arracher la taxe de marché, il faudra au moins vérifier avant de me poser des questions. »

La transhumance de l'ex- député parrain de la commune

Après les élections législatives, l'ex- député PNDS qui n'a pas été retenu sur la liste des candidats a quitté le PNDS pour le MNSD. Ce départ suscite beaucoup de commentaires et d'interrogations.

« Les gens ne connaissent pas les causes de son départ. Depuis son départ il n'est pas venu ici. Il n'a consulté personne avant son départ, c'est après les élections il n'a pas gagné. Nous avons tous appris ensemble qu'il est parti au MNSD. » I.C

« Lorsqu'il est sorti, il n'a pas averti c'est après qu'il a envoyé sa lettre de démission. Même H. S, elle m'a dit qu'elle n'a jamais pensé qu'il va sortir. Même si on va l'égorger il doit rester au PNDS. Les gens ici étaient très étonnés et n'étaient pas d'accord, il a fallu qu'ils partent à Niamey pour qu'ils se rendent compte. Tous les conseillers du PNDS, ils ont dit qu'ils ne vont pas avec lui. Quant il a démissionné, il ne les a pas contactés et puis ils sont élus sous la liste du PNDS. »

La transhumance de l'ancien député du PNDS vers le MNSD ne risque-t-elle pas de conduire à une recombinaison du tissu politique local ?

Tableau 5 : liste des conseillers de la commune de Roumbou

Nom Prénom	Parti politique	Provenance	Résidence	Niveau d'étude	Profession	Observation
Mme Souleymane Amallé	MNSD	Dakoro	Sakabal	Illettrée	Ménagère	
Alassane Boukari	MNSD	Sabarou	Sabarou	Collège	Cultivateur	

Aboubacar Issaka	MNSD	Kombaki	Kombaki	Illettré	Cultivateur	
Anné Na Allah	MNSD	Mai Koulaké	Mai Koulaké	Illettré	Cultivateur	
Boubou Yakouba	MNSD	Roumbou Sakabal	Roumbou Sakabal	Collège (4 ^{ème})	Agro-éleveur	Vice Maire, parent du chef de village
Tsahirou Boubou	PNDS	Roumbou Sakabal	Roumbou Sakabal	Collège (3 ^{ème})	Volontaire de l'éducation	Maire, jeune frère du maire
Tanko Hachi	PNDS	Gomozo	Gomozo	Collège (3 ^{ème})	Commerçant	Candidat au poste de vice maire
Salé Moussa	PNDS	Dadi Kowa	Dadi Kowa	Collège (3 ^{ème})	Commerçant	
Mme Hajara Mahaman	PNDS	Roumbou Sakabal	Roumbou Sakabal	Illettré	Ménagère	
Sani Laouali	PNDS	Maigochi Jakou	Maigochi Jakou	Illettré	Commerçant	
Maidaji Dan Fari	PNDS	Sabarou	Sabarou	Illettré	Commerçant	

Comme à Azagor, la plupart des conseillers de Roumbou exercent dans l'agriculture, l'élevage et le commerce. Les autres conseillers parmi lesquels le maire et son adjoint sont des déscolarisés. Ils viennent des quelques gros villages que compte la commune.

Conclusion

1. Les élections communales ont servi de lieu d'expression aux rivalités entre les différentes chefferies et les différents groupes sociaux autour du contrôle des populations et de l'espace. Les partis politiques ont été les médiateurs de ces luttes de positionnement. Les enjeux locaux apparaissent comme beaucoup plus mobilisateurs que les thèmes des discours vulgarisés par les directions nationales des partis politiques. On observe du reste qu'il y a une convergence de vues entre les ressortissants cadres et les chefferies locales sur l'importance des enjeux locaux. Cela a facilité l'alliance entre les deux groupes ;

2. Les chefferies de canton, de groupements et de villages exercent une grande influence sur le fonctionnement des conseils municipaux. Dans la commune urbaine de Dakoro même si l'influence du chef de canton est certaine, l'exécutif municipal est dirigé par une élite intellectuelle locale représentative des différents groupes socio-linguistiques de la commune.

Dans les quatre autres communes, les conseils sont dirigés par des membres de la chefferie. A Korahane, il y a une opposition au maire animée par les conseillers ressortissants du groupement Serkin Rafi.

A Roubou, l'élection des membres de l'exécutif municipal a porté deux frères appartenant à la chefferie villageoise touareg mais militant dans deux partis opposés à la tête de la commune. Cette situation est interprétée comme une forme d'exclusion de l'autre groupe (les Hausa) de la commune ;

3. Les conseils municipaux ont entamé le premier exercice avec beaucoup de contraintes. Les conseils n'ont été installés qu'en février- mars 2005 alors que la période propice à la collecte des impôts va d'octobre à décembre. Les conseils municipaux ne disposant pas de personnel, ce sont les anciennes collectivités qui ont continué à gérer les budgets des communes. La famine de 2005 a particulièrement sévi dans le département de Dakoro.

Dans ces conditions, il est difficile de faire une évaluation précise de la fonctionnalité et des performances des conseils municipaux. Mais dans certains secteurs des signes encourageants sont visibles ;

4. Dans le domaine de la fiscalité locale, des efforts importants ont été réalisés. On observe partout que les recettes des marchés ont connu une hausse significative comparativement à la gestion de l'arrondissement. Des initiatives sont en cours pour améliorer l'infrastructure socio-économique (marchés, abattoirs, gares, etc.) ;

5. Dans toutes les communes, un dispositif de prévention et de gestion des conflits a été mis en place. Le mouvement des éleveurs et des animaux a été encadré. Le fait qu'aucun conflit n'ait été signalé est considéré comme un bon point pour les conseils municipaux. Mais les responsables des associations pastorales déplorent la création anarchique de fourrières qui au lieu d'être un service public deviennent des sources de financement pour les communes.

6. La coopération entre les communes et les projets et ONG de développement reste encore timide. On peut cependant noter le rôle important joué par le collectif des associations pastorales (CAPONG) dans l'atténuation des effets de la famine de 2005. Il a pu mobiliser à travers la Cellule Crises alimentaires (CCA) plus de 80 millions de francs CFA.

Les deux projets qui intervenaient dans la département (le PASEL et CARE) sont en fin de phase. Seul le projet PROXEL (projet d'appui à l'élevage de proximité) est actif en particulier dans le domaine de la santé animale.

